



PRÉFET DU NORD



Lille, le 7 février 2013

Communiqué de presse

SECURISATION DU CANAL DE LA DEULE : LES TRAVAUX COMPLEMENTAIRES DE SECURISATION DES BERGES SERONT REALISES AVANT LE DEBUT DU MOIS D'AVRIL



A la suite de la réception le jeudi 7 février de la convention de mise en superposition d'affectations du domaine public fluvial de la Deûle signée par la Ville de Lille et par VNF, la direction territoriale du Nord – Pas-de-Calais des Voies navigables de France (VNF) a lancé ce jour la commande à l'entreprise qui doit réaliser la pose de la ligne de vie avant début avril.

Ces travaux seront réalisés sur un linéaire de 300 mètres le long du quai de la citadelle à proximité du jardin Vauban, entre l'écluse de la Barre et la passerelle Solférino.

En amont de cette passerelle, une glissière et une haie séparent le trottoir et le canal.

La mise en place de cette ligne de vie pour laquelle VNF a dégagé un budget de 10 000 euros, viendra compléter les 1 800 mètres de linéaire de berges qui ont d'ores et déjà été équipés d'un cordage en aval de l'écluse de la Barre jusqu'à la passerelle faisant face à l'ancien stade Grimonprez Jooris sur les zones repérées à risque.

La circulation sur les chemins de halage est strictement réglementée. Afin d'en permettre une large ouverture au public, il est nécessaire que cela soit prévu par une convention de superposition d'affectations qui précise les responsabilités réciproques entre la commune et VNF.